

Le 3 février 2025

COMMUNIQUÉ D'ALBIN FREYCHET

Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine

Le laxisme de l'Etat face aux trafics tue nos buralistes

L es buralistes dénoncent devant la préfecture de Limoges un marché parallèle de vente de tabac très présent sur le territoire. 4 cigarettes sur 10 consommées en France sont issues d'un réseau illégal selon plusieurs cabinets d'étude. J'apporte tout mon soutien à ces commerçants qui sont ouverts tous les jours, de tôt le matin jusqu'à tard le soir, et qui ne peuvent plus vivre de leur travail. La faute à un Etat laxiste qui laisse depuis des années s'installer le trafic de tabac de contrebande, y compris dans les zones les plus rurales du département.

En plus de subir une concurrence illégale, les buralistes sont victimes de cambriolages et de braquages. Les délinquants profitent de la vulnérabilité de ces commerces souvent tenus par seulement une ou deux personnes et des heures d'ouverture étendues jusqu'en soirée.

Afin d'éviter des drames, il faut lutter contre l'entrée du tabac de contrebande sur le territoire grâce à un meilleur contrôle des frontières, enrayer l'installation en France d'usines de production clandestines et les démanteler, poursuivre la lutte contre les réseaux parallèles, identifier, arrêter et condamner les vendeurs à la sauvette ou encore multiplier les patrouilles des forces de l'ordre aux heures de fermeture des bureaux de tabac.

Il s'agit vraiment d'une volonté de l'Etat de mener une politique ferme et déterminée de lutte contre les trafics, de mettre fin à son laxisme et de donner les moyens à l'arsenal répressif d'agir efficacement.